<u>Liste de fournitures PS</u> pour l'année 2023-2024

Merci de prévoir les fournitures suivantes pour la rentrée scolaire de votre enfant en Petite Section le lundi 4 septembre :

- 1 cartable (dimensions au moins égales à 35-40 cm) pouvant contenir un petit cahier et un doudou.
- 1 ramette de papier blanc.
- 1 sac comprenant du change (1 slip/culotte ; 1 paire de chaussettes ; 1 pantalon ; 1 tee-shirt ; 1 pull) + 1 sac plastique supplémentaire pour y mettre les vêtements sales.
- 2 boîtes de mouchoirs.
- 1 oreiller et une petite couverture dans un sac en tissu (pour la sieste de l'après-midi).
- Si l'enfant a une tétine merci de prévoir une boite pour la ranger, dans la mesure du possible merci de la laisser à l'école et de la marquer au nom de l'enfant.
- Si les repas sont pris à la cantine : 1 serviette de table avec élastique (prévoir une serviette de rechange à garder à la maison)
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident) pour l'année scolaire en cours.
- 1 gourde au **nom de l'enfant**.

Pensez à <u>tout marquer</u> au nom de votre enfant afin d'éviter les pertes de matériel (même les tour de cou, les moufles, les bonnets, les casquettes...)



<u>Liste de fournitures PS</u> pour l'année 2023-2024

Merci de prévoir les fournitures suivantes pour la rentrée scolaire de votre enfant en Petite Section le lundi 4 septembre :

- 1 cartable (dimensions au moins égales à 35-40 cm) pouvant contenir un petit cahier et un doudou.
- 1 ramette de papier blanc.
- 1 sac comprenant du change (1 slip/culotte ; 1 paire de chaussettes ; 1 pantalon ; 1 tee-shirt ; 1 pull) + 1 sac plastique supplémentaire pour y mettre les vêtements sales.
- 2 boîtes de mouchoirs.
- 1 oreiller et une petite couverture dans un sac en tissu (pour la sieste de l'après-midi).
- Si l'enfant a une tétine merci de prévoir une boite pour la ranger, dans la mesure du possible merci de la laisser à l'école et de la marquer au nom de l'enfant.
- Si les repas sont pris à la cantine : 1 serviette de table avec élastique (prévoir une serviette de rechange à garder à la maison)
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident) pour l'année scolaire en cours.
- 1 gourde au **nom de l'enfant**.

Pensez à <u>tout marquer</u> au nom de votre enfant afin d'éviter les pertes de matériel (même les tour de cou, les moufles, les bonnets, les casquettes...)

